Forêts: protection contre les incendies, extension à 2002 (modif. règlement (CEE) n° 2158/92)

2001/0268(COD) - 12/03/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant sans débat le rapport de Mme Encarnacion REDONDO JIMÉNEZ (PPE-DE, E), le Parlement européen a approuvé la proposition sous réserve d'amendements demandant que: - l'enveloppe financière pour la mise en oeuvre de l'action soit portée de 58,75 millions d'euros à 59,9 millions d'euros; - la Commission présente avant le 30 juin 2002 un rapport sur l'application du règlement ainsi qu'une proposition de révision comportant notamment les aspects écologiques, économiques et sociaux et les résultats d'une analyse coûts bénéfices.